

UNE PROFESSION EN COLÈRE ET EN DEUIL

UR PACA CORSE

C'est avec une profonde tristesse et une colère incommensurable que nous tenions à écrire ces mots aujourd'hui. La récente tragédie qui a coûté la vie à deux de nos camarades et blessé trois autres lors d'une mission d'extraction judiciaire, nous a tous frappé de plein fouet. Ces pertes sont insupportables et injustifiables. Un hommage national leur a été rendu le 22 mai dernier par le Premier ministre Gabriel Attal, en présence du garde des Sceaux dans l'ancienne maison d'arrêt de Caen.



Le cœur du métier est celui de surveillants pénitentiaires, avec des missions bien définies et des compétences spécifiques comme la garde des détenus, la réinsertion ou le maintien de l'ordre et de la sécurité dans les établissements pénitentiaires. Nous ne sommes ni formés (ou très mal) ni conditionnés pour assumer les tâches qui relevaient de la compétence des FSI.

Le gouvernement a commis une grave erreur en nous attribuant ces missions extérieures sans les moyens nécessaires. C'est une déviation de nos missions qui a conduit à ce drame. Les artisans de cette décision doivent être tenus pour responsables de cette tragédie !!

L'UFAP UNSa Justice Paca Corse est consternée par ce drame et cette folie meurtrière qui va embarquer les personnels dans une « escalade » à l'armement. Cette course effrénée est dangereuse et irresponsable. Nous ne sommes pas des policiers ni des soldats, nous sommes des personnels pénitentiaires exposés à des missions qui, au départ, ne relevaient pas de notre compétence !

Malheureusement, le mal est fait avec l'impossibilité de revenir en arrière. L'administration doit, aujourd'hui, prendre ses responsabilités en apportant tous les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la protection de nos collègues qui sont devenus de la chair à canon et qui sont envoyés quotidiennement à l'abattoir !!

A la majorité des voix des personnels, l'UFAP UNSa Justice ainsi que les autres organisations syndicales ont validé le relevé de décisions, ce qui a mis fin au mouvement de protestation. Nous comprenons et partageons la tristesse et la frustration des personnels qui auraient voulu maintenir ces blocages, jusqu'à l'hommage national, en mémoire à nos collègues blessés et disparus .

Le deuil était loin d'être fait, le mouvement n'était certainement pas à la hauteur du mécontentement et de la colère des personnels. Avons-nous pris la mesure et avons-nous compris l'importance de cette tragédie qui va marquer l'histoire pénitentiaire ? Nous l'espérons...

Le protocole d'accord du 10 juin 2024 devra être à la hauteur du drame que nous avons subi !!

Les Organisations Syndicales et le gouvernement ont une obligation de résultat !

Notre colère est légitime, restons mobilisés pour que justice soit rendue à nos collègues blessés et disparus, pour que de telles tragédies ne se reproduisent jamais. Notre voix et notre colère sont **INALTERABLES** et doivent être entendues pour que de telles horreurs ne soient plus commises.

Porter une arme sur la voie publique ne justifie en aucun cas les risques insensés auxquels le gouvernement nous expose.

Marseille, le 27 mai 2024

Les Secrétaires Généraux
UFAP UNSa Justice Paca Corse



**LA PÉNITENTIAIRE
EN DEUIL**

